

COMMUNE DE FARGES

Procès-verbal n°39 du Conseil Municipal Séance du 02 Mai 2017

Présents : GRAZIOTTI Monique - CAILLET Catherine - DAVIT Catherine – PLISSONNIER Noël
ARMAND Simone - BESTMANN Patrick – LOVENJAK-LEBEUF Sonia – MARTIN Arnaud - REY Michel -
WAPOU Joseph

Absents excusés : GALLETTI Yveline - AMADIEU Dimitri

Absents : ORIA Gaël – EVRARD Corinne – FILPA Laurent

1. Conseil municipal :

- Désignation du secrétaire de séance : CAILLET Catherine
- Procès-verbal de la séance N° 38 : **Accepté à l'unanimité.**

2. **Urbanisme (pour information)** : ont été délivrées les demandes d'urbanisme : Déclaration de travaux : DUFFAIT – NAEGELY - JULIET

3. **Communauté de Communes du Pays de Gex** : Les comptes rendus sont disponibles en Mairie.

4. Délibérations

- Financement de la 2ème tranche des travaux d'enfouissement de la rue Pierre Malfant : Le SIEA a fait parvenir l'avant-projet détaillé des travaux d'enfouissement des lignes électriques et télécom de la 2ème tranche de la rue Pierre Malfant. Le coût TTC est de : 32000.00€ pour l'éclairage public, 190000.00€ pour les réseaux électriques et 74000.00€ pour les réseaux France télécom. La participation de la commune se chiffre à 59200.00€ TTC, soit 20% du cout total. **Accepté à l'unanimité**
- **Droit de préemption parcelle ZD 256** : La communauté de communes du pays de Gex fait valoir son droit de préemption sur la parcelle ZD256, zone UX. La décision de la commune pour faire valoir le droit de préemption est reportée au prochain conseil.
- Le GAEC VARAMBON a déposé un permis de construire pour une installation agricole sur la parcelle n° ZC34. L'alimentation électrique de ce bâtiment sera prise en charge en partie par le Syndicat d'électricité du département de l'Ain. Il est exposé que pour faciliter cette prise en charge, la commune portera le projet auprès du syndicat. La participation communale sera mandatée après remboursement totale des pétitionnaires. **Accepté à l'unanimité**

4.Divers :

- Nomination d'un référent ambroisie : Graziotti Monique
- Nomination d'un référent « défense » : Néant
- Plan d'aménagement de développement durable du PLUi de la CCPG : Il devait être présenté au conseil communautaire de juillet 2017. Les communes manquant de précisions, il a été repoussé à l'automne. Pour Farges, il sera

demandé un maintien de l'évolution démographique pour assurer un non vieillissement de la population. Compte tenu des lois imposant une densification de l'urbanisation, le zonage sur la totalité du pays de Gex devra être réduit. Notre commune prévoira des terrains en zone d'utilité publique et des emplacements réservés afin de pouvoir créer des réserves foncières.

- City stade : Les riverains du city stade ont été reçus en mairie et ont réitéré les désagréments occasionnés par le bruit incessant de la fréquentation du site. Les horaires d'utilisation seront réduits (10H / 12H et 14H / 19H). La police municipale passera régulièrement afin de surveiller la bonne utilisation par les jeunes qui se doivent de respecter le règlement, affiché depuis février 2017 sur le terrain.

Séance levée à 21H50

Le Secrétaire de séance
Catherine CAILLET

